

Faut- il déboulonner les statues esclavagistes ?

L'arrestation de Georges Floyd en jetant à la figure du monde la manifestation violente du racisme questionne, une fois encore, la prégnance dans nos sociétés multiculturelles et post esclavagistes de la banalité du racisme ordinaire, invisible ou impensable pour ceux qui n'en sont pas victimes. Celui-ci est immédiatement imputé au passé esclavagiste dont s'est rendu coupable l'Etat colonial ; la perpétuation de la discrimination raciale et/ou raciale dans notre société post coloniale est, de fait, la reproduction de la mentalité de notre République coloniale. Ainsi, le racisme puiserait ses racines dans l'Histoire et serait un invariant des sociétés post esclavagistes (quid de l'idéologie économiciste et des stratégies de recomposition sociologique des groupes sociaux dominants contemporains !)

Ce thème est récurrent en France où l'Etat, « instituteur du social » selon la formule de Pierre Rosanvallon, a façonné l'identité française notamment par l'élaboration d'un récit national mobilisant l'Histoire. Ce roman national, construit sous la III République, a pour colonne vertébrale la panthéonisation des Grands Hommes qui ont contribué à l'unité de la Nation et à sa grandeur, dont le souvenir est perpétué par la statuaire visible dans l'espace public. Or, l'histoire de la construction nationale n'a jamais intégré ni les récits alternatifs comme l'histoire de la répression des Camisards au XVIIIe siècle, dont la mémoire a été étudiée par Philippe Joutard, et encore moins l'histoire des colonisés si ce n'est pour qu'elle témoigne de leur éloignement de la Civilisation. En conséquence, la statuaire coloniale, quand elle existe, résulte de la propagande coloniale active au début du XXe siècle-voir à cet effet l'ouvrage de Robert Aldrich *Vestiges of the Colonial Empire in France. Monuments, Museums and Colonial Memories*, 2005) -ou des préoccupations identitaires des acteurs provinciaux soucieux de rappeler le rôle des provinces occulté par l'Etat jacobin-voir à cet effet Reine Claude Grondin, *L'Empire en province, Culture et expérience coloniales en Limousin (1830-1939)*, P U du Midi.

Aussi, déboulonner qui la statue de Schoelcher, qui celle de Colbert ou du négrier bordelais, reviendrait à effacer les traces mémorielles du passé colonial et esclavagiste sans même pouvoir réparer l'Histoire selon Antoine Garapon (*Peut-on réparer l'histoire ? Colonisation, esclavage, Shoah*, Paris, Odile Jacob, 2008,) car il est impossible de revenir à la situation antérieure, sauf pour la science-fiction.

Cette fureur iconoclaste, qui n'est pas nouvelle dans l'histoire mondiale récente, confond le signifiant et le signifié. Or, de toute évidence, les pro-débouonnages ne veulent pas oublier « ce passé qui ne passe pas » mais réclament que la société se souvienne de ce moment colonial où puisent (seraient ?) les racines du racisme, réclament une « histoire à parts égales » (Romain Bertrand, *L'Histoire à parts égales Récits d'une rencontre, Orient-Occident (XVIe-XVIIe siècle)*).

En conséquence, effacer les rares vestiges mémoriels aurait pour effet d'effacer de l'espace public -et donc de la mémoire collective-une histoire certes peu glorieuse mais qui, en aucun cas, ne doit être enfouie dans les réserves des musées mais étudiées à l'échelle nationale. Certes, l'intégration de cette histoire dans les programmes scolaires des DROM, sous la forme d'adaptation des programmes, a constitué un progrès dans la reconnaissance de nos sociétés qui n'ont jamais été privées d'histoire ; toutefois, l'histoire de la traite négrière, de l'esclavage, de la domination coloniale n'est pas l'héritage des seules populations ultra marines- épithète on ne peut révélatrice de la distanciation culturelle-mais relève bien du récit national.

Il est donc impératif de maintenir dans l'espace public les statues des esclavagistes qui sont autant de témoignages de ce passé car, citant Antoine Garapon, « mieux vaut accepter d'être endettés par l'histoire, par des créances que l'on ne peut apurer, mais que l'on peut peut-être positiver » (p. 247).

Reine Claude Grondin, Secrétaire de la LDH, Docteure en Histoire